

Institut de Coopération pour la Culture

Contribution#1 - Séminaire de janvier 2013

Pour un pivotement stratégique des politiques culturelles publiques

Comment penser aujourd'hui la question d'un repositionnement des politiques culturelles publiques. Et plus précisément d'une politique culturelle humaniste, car c'est la question centrale portée par l'Institut de Coopération pour la Culture. Comment envisager un pivotement stratégique de ces politiques qui depuis des décennies se sont construites par sédimentation et ne se pensent presque exclusivement que dans une approche métiers, dans une approche professionnelle ? Cette contribution issue du 3^{ème} séminaire de l'Institut de Coopération pour la Culture, se propose de pointer quelques conditions d'émergence d'un enrichissement des cadres de référence, construits et mobilisables par les acteurs, dans cette période décisive de réforme de l'action publique et prochainement d'échéances électorales.

Exploration et interrogations	2
<i>A la recherche d'une nouvelle doxa</i>	<i>2</i>
<i>Une nécessaire considération des tensions.....</i>	<i>3</i>
<i>Hétérogénéité et territoires communs.....</i>	<i>4</i>
Réintroduire des processus collectifs, oui mais dans quel cadre ?5	
<i>Pour une nouvelle praxéologie culturelle</i>	<i>5</i>
<i>Axes de réflexion en partage.....</i>	<i>6</i>
Enrichir nos cadres de référence	8
<i>La panne ?.....</i>	<i>8</i>
<i>Valeurs, questions et processus</i>	<i>8</i>



EXPLORATION ET INTERROGATIONS

De nombreux textes sont publiés actuellement sur le renouveau des politiques culturelles portées par les collectivités territoriales, souvent suite à des démarches de réélaboration participative (cas récents des villes de Rennes ou de Montreuil, par exemple) ou d'un travail prolongé de réflexion (cas du texte d'orientation politique de janvier 2013 de la FNCC). Ces documents sont l'occasion d'affirmer ou de réaffirmer un socle de valeurs sur lesquelles souhaite se fonder l'action publique dans ses interventions futures. En particulier, valorisation de la diversité culturelle et des droits culturels associés, reconnaissance de la pluralité contemporaine des rapports à l'art et à la culture, impératif du soutien à la construction par chacun de sa propre singularité culturelle dans la mesure où elle reste ouverte aux autres... Les collectivités tentent ainsi de générer leurs propres cadres de référence. Cela est peut être dû au fait que l'Etat ne peut plus occuper seul la place de garant ultime et n'est plus reconnu dans cette fonction de magistère.

A la recherche d'une nouvelle doxa

Ces publications peuvent être considérées comme un symptôme de quelque chose qui en train de bouger dans le référentiel utilisé par la puissance publique, en particulier vis-à-vis du monde professionnel. Nous pouvons retenir qu'il existe une réelle volonté de reconstruire une légitimité d'intervention de la puissance publique dans le secteur culturel. Cela est d'autant plus crucial, rappelons-le encore une fois, à un an d'échéances électorales.

La recherche d'une nouvelle doxa s'appuie sur un repérage systématique des enjeux certes, avec cependant le risque d'une reproduction d'une pensée métropoliste martelant le discours de nos jours dominant d'un développement par les métropoles dont la perspective [quasi automatique] serait de promettre un monde meilleur fait d'innovation, de compétitivité et d'attractivité et... de culture participative et territorialisée.

Nous sommes peut-être au milieu du gué en recherchant à lister tous les enjeux auxquels la puissance publique aurait à répondre et à valoriser (sans en oublier) toutes les ressources d'un territoire. Cet effet catalogue rend difficilement perceptible les priorités sur les prochaines années et semble, par effet de lissage, mettre tous les enjeux au même plan.

Le sentiment de très nombreux professionnels, techniciens et élus de voir *les procédures administratives et financières prendre le pas sur les enjeux*, accentue le risque d'une déconnexion entre cette doxa et les réalités politiques et administratives, organisationnelles et financières.

Sans nier l'intérêt de ces publications, on peut s'interroger sur l'opérationnalité effective des orientations qui y sont présentées. Par exemple, cela donne l'impression qu'une Ville, qu'un Conseil Régional peut agir simultanément sur chacun et l'ensemble des enjeux. C'est peut-être le travers de la clause de compétence générale qui est comprise par les collectivités territoriales comme la possibilité d'agir sur un spectre très large d'orientations, au détriment, nous le pensons, de décisions et de choix stratégiques en phase avec leurs responsabilités et leurs moyens réels budgétaires (et fiscaux), en phase avec les réalités de leur territoire. Le risque serait alors d'aboutir à une sorte de nouveau « jeu du catalogue » où l'idéal d'une mise en synergie de tous les acteurs masquerait mal le maintien des hiérarchies anciennes et la poursuite d'un développement par simple juxtaposition des domaines d'intervention.

En prenant l'option d'un discours global [globalisant] sur les politiques culturelles, la compréhension des politiques elles-mêmes est rendue plus délicate. Les articulations entre les valeurs, les enjeux, les programmes d'action et les

modalités d'organisation et de financements ne sont que très peu abordées. C'est comme si les collectivités publiques n'avaient pas besoin d'opérer de choix.

Nous pourrions dire que la quête d'un nouvel idéal, peut-être à vocation universelle, est le principal moteur de ces publications. Il est évident que cette recherche de nouvelles références est utilisée comme un atout dans le positionnement compétitif des collectivités territoriales. Il est à souligner que ces textes sont une tentative de sortir de la tension entre démocratisation et démocratie culturelle sans forcément s'en émanciper. Enfin, le repérage des différents enjeux est une avancée, avec toutefois une difficulté réelle et non encore résolue de *prendre de face* les tensions sociales, économiques, culturelles et territoriales, y compris inter-régionales et nationales, européennes et internationales.

Le choix n'est peut-être pas encore fait par les collectivités territoriales de mener de front des politiques se définissant d'abord à partir des résultats (politiques programmatiques), et d'autres politiques dont les résultats restent, et resteront, indéterminés et incertains, puisque reposant pour une plus large part sur la participation et la coopération d'un grand nombre d'acteurs (politiques contributives).

Une nécessaire considération des tensions

On peut alors émettre l'hypothèse que toute contribution sur un repositionnement des politiques se proposant de refonder ces axes politiques, aussi pertinente soit elle, ne pourra *faire système* qu'à l'épreuve des faits. Les tentatives actuelles produisent souvent un sentiment de reconnaissance, d'adhésion et de convergence de beaucoup de professionnels agissant dans la culture. On peut s'en féliciter. Cependant une fois *la conférence terminée* ou le *document de présentation / communication rapidement parcouru*, subsistent de fortes interrogations quant à une mise en œuvre effective. Restent de grandes imprécisions sur les effets recherchés et sur les conditions à réunir pour que le projet se concrétise.

Sans clarification des questions et des tensions concrètes auxquelles souhaite répondre la puissance publique, il peut y avoir un risque de disposer de textes somme toute séduisants, mais impossibles à incarner dans les réalités concrètes, impossibles à traduire en termes d'actions, de partenariats et d'organisation, et surtout déconnectés des préoccupations actuelles des acteurs, y compris des citoyens.

Ces nouvelles politiques publiques en faveur de la culture prônent de manière peut-être un peu trop systématique la réintroduction du collectif dans la gestion de la Cité. Au-delà d'une incantation sur la nécessité de reconstruire un cadre relationnel entre les différents acteurs du territoire, qu'ils soient élus, techniciens, professionnels ou habitants, il y a sûrement lieu d'approfondir de manière plus poussée la question de la relation entre la personne, les communautés et l'État. Positionner la culture comme espace d'émancipation pour la personne et d'élément structurant pour le développement territorial ne suffit pas à comprendre l'extrême complexité des systèmes relationnels dans lesquelles elle se situe.

Par exemple, comment parler de culture et ne rien dire sur le rapport hommes/femmes, sur la différence des rythmes de vie, et donc de pratiques culturelles ? Comment parler de politiques culturelles et ne pas aborder le thème des discriminations et des inégalités d'une manière générale. Les concepts de coopération et de participation, mis en avant comme modalité prioritaire, ne laissent pas entrevoir quels processus de *construction de territoires communs* sont envisagés dans nos sociétés différenciées et fracturées dans lesquelles nous vivons. Partons alors du principe que les politiques à venir devront bien plus s'appuyer sur des constats et des analyses quant aux fractures et les ruptures tant sociales qu'économiques que nous vivons, mais aussi sur la manière dont celles-ci sont en retour travaillées par les pratiques et les politiques culturelles. Autant de réalités et de tensions qui sont pour le moins quotidiennes pour les services culturels des collectivités publiques.

Hétérogénéité et territoires communs

L'exigence des nouvelles propositions est de mettre au travail *le commun* par une reconnaissance, une compréhension partagée et une régulation mieux maîtrisée de la diversité et de l'hétérogénéité, du dissensus et la divergence. Cela revient à savoir comment produire *du commun* si on ne reconnaît initialement pas le caractère extrêmement hétérogène de nos sociétés. Les propos sur les nouvelles urgences de la culture renvoient à un monde encore trop conçu comme relativement homogène et où la diversité et la différence ne sont pas encore assez considérées comme un moteur des futures politiques culturelles.

Mais c'est peut-être la tentative même de construire une nouvelle référence qui produit cet effet déformant. Car effectivement tout dépend d'où l'on parle. Les responsables politiques sont conscients de ces discriminations, mais les oublient peut-être trop rapidement au moment de la phase de décision et de choix de dispositifs. Nous devons avoir cette exigence d'aller au-delà de la séduction, et s'engager, comme il se doit, pour faire face aux mécanismes d'inégalités, de discriminations et de hiérarchisation à l'œuvre depuis de plusieurs années.

Pour le dire autrement, en retenant l'hypothèse d'une nouvelle doxa, l'objectif perceptible est de rechercher à réunir autour de ces propositions suffisamment de *partisans*, sans forcément avoir le souci de répondre très concrètement aux questions auxquels les élus, les citoyens sont sensibles. On a ainsi encore du mal à percevoir comment la culture peut être concrètement contributive dans les processus de construction identitaire de chacun. Comment peut-on entrevoir la relation entre les individus et les collectifs, en intégrant la question de la diversité des communautés existantes sur un même territoire ?

Nous considérons qu'il faut lever les sous-entendus et faire ressortir *ce qui a été mis sous le tapis*, laissé là depuis trop longtemps. Sans cette exigence, les tensions apparaîtront lors de la mise en œuvre : lorsque les nouvelles propositions seront confrontées aux réalités sociales, politiques et sociologiques, le projet risque de ne plus tenir ses promesses, avec beaucoup de déceptions.

Inutile d'en ajouter dans cette période de désenchantement.

C'est là où l'on peut se rendre compte du décalage existant entre une pensée que nous pourrions qualifier d'irénique, gommant trop les tensions potentielles mais prévisibles, par rapport à une pensée politique et stratégique, nécessairement plus opérationnelle et sachant bien qu'elle va avoir à réguler du conflit. Si l'objectif est de produire de la croyance et d'envisager un nouveau modèle à terme, alors ces publications sont à considérer comme une première ébauche, étape vers un processus de redéfinition des fondements des politiques publiques en faveur de la culture. Prenons les alors pour ce qu'elles sont, sans marketing ni campagne de communication. Organisons le débat et la délibération active autour de ces contributions.

Acceptons le fait d'enrichir nos références, par l'identification des tensions et des contradictions sous-jacentes à l'émergence d'un nouveau modèle d'intervention publique dans le secteur de la culture. Pour illustrer ce propos, quelques questions :

- Comment envisager la responsabilité des partenaires publics et professionnels dans une société de surproduction symbolique ? Depuis plusieurs décennies, les modèles d'intervention publique en faveur de la culture se sont construits sur la base d'une époque où le nombre de *producteurs symboliques* était limité. Aujourd'hui, comme le dit Bernard Stiegler, nous sommes entrés dans une ère de l'économie contributive et symbolique où chacun, grâce aux technologies de l'information et de la communication, peut être force de proposition et de production de symboles. La question se pose aussi des systèmes de reconnaissance des symboles produits, de nos jours largement dépendants de dispositifs intersubjectifs de qualification et de puissants mécanismes associés de promotion et de mise en visibilité publiques.
- Comment élaborer un discours commun dans une société extrêmement diversifiée ? Quel est le territoire de référence pour la personne et ses communautés capables d'incarner ce sentiment d'appartenance ? La Nation est-elle



toujours le seul endroit de fabrication du commun ? Ou la Nation n'est-elle pas le seul endroit susceptible de produire du commun ? Sur quelle autre territorialité symbolique faudrait-il alors désormais fonder notre communauté de destin ? Et cette question a d'autant plus d'importance à l'heure d'un projet européen en panne de sens et d'objectifs communs autres que gestionnaires.

- Comment entrevoir un renouvellement des modèles économiques déployés dans le secteur culturel ? Quels mécanismes de redistribution et de régulation sont à initier ? Peut-il y avoir un redéploiement des dépenses publiques au regard des évolutions sociales et culturelles que nous connaissons ? Comment passer d'une conception encore largement fondée sur *une accumulation* de soutien à des projets artistiques et culturels à une autre approche, centrée sur *les transformations et la régulation* sociale et économique des filières d'activité artistiques et culturelles ? Une approche plus systémique où deviendrait central l'engagement public, au nom d'un intérêt général à constamment débattre.

La difficulté est là : comment tenir les trois bouts d'un système laïc de croyance, d'un modèle démocratique et d'une reconfiguration socioéconomique, qui permettent par ailleurs à chacun de se projeter, comme personne singulière et

membre d'une communauté de destin, dans des espaces et dans des temps de fait plus courts et diffus, plus spécialisés et différenciés. Les politiques publiques sont donc confrontées à plusieurs questions, comme par exemple :

Comment arriverons-nous à gouverner avec une hétérogénéité croissante des cultures, des identités et des parcours culturels de chacun ?

Comment en tant que puissance publique puis-je accompagner les processus de construction et d'évolution des identités culturelles, individuelles et collectives ? Est-ce possible ? A quelles conditions ?

Comment est-il possible de réguler les profondes inégalités culturelles d'une part, les inégalités de l'économie des mondes de l'art et de la culture d'autre part ?

De quelle manière me positionner en qualité de collectivité publique face à l'hypersegmentation du marché du travail, de l'accentuation des inégalités entre travailleurs d'une même catégorie et de catégories différentes ?

Quelle priorité la collectivité publique doit-elle retenir dans le système de valorisation et de reconnaissance ? Quelle place la collectivité laisse-t-elle à la diversité et à la pluralité dans ses politiques culturelles, y compris avec ses partenaires ?

REINTRODUIRE DES PROCESSUS COLLECTIFS, OUI MAIS DANS QUEL CADRE ?

Nous pouvons partir de l'hypothèse que nous n'irons pas vers une société plus consensuelle. Cela oblige d'aller vers des systèmes plus complexes d'analyse, de délibération, de décision et de financement. Nous ne pouvons rester sur l'affirmation d'un modèle unique, aussi séduisant soit-il, capable de répondre aux différentes tensions décrit précédemment. Les solutions à construire ne peuvent plus se faire de manière isolée par chaque partenaire. Il y a lieu de réintroduire du collectif et de la coopération à condition d'affirmer très clairement des choix notamment sur les types de développement et d'échange souhaités par la puissance publique.

Pour une nouvelle praxéologie culturelle

Très concrètement chaque collectivité devrait être en mesure de dire ce qu'elle souhaite concernant les relations entre les habitants d'un même

territoire ; les relations interconnectées d'équipements implantés sur des territoires différents ; les relations entre les acteurs politiques et professionnels... Choisir une vision

d'émancipation de l'humain et de développement territorial dans une politique culturelle, c'est affirmer le refus de l'individualisme, des égoïsmes, des processus fermés et exclusivement concentrés sur quelques acteurs institutionnels ou professionnels....

Dans un moment où notre société baigne dans des flux incessants d'information et d'interconnexion entre les personnes, la puissance publique pourrait être garante d'une qualité relationnelle entre ses membres. De plus, de nombreux traités internationaux (l'UNESCO notamment) et européens, de nombreux textes théoriques sont à sa disposition pour étayer ce point de vue et, peut être, cette priorité.

Le défi est de taille ! Dans un contexte extrêmement incertain, aux évolutions permanentes, les personnes, quelle que soit leur situation sociale ou professionnelle, tentent de se frayer un chemin tant bien que mal, souvent de manière isolée, et de construire un parcours qui soit le moins chaotique possible. Reconnaissons que la situation est particulièrement anxiogène. La manière dont nous construirons, par de nouveaux espaces et modalités de débat et de délibération, des points de repères est aussi importante que la publication et la valorisation des points de repères eux-mêmes. Les processus et les résultats sont intimement liés. Il y a donc à entrevoir un passage d'une intervention politique exclusivement centrée sur les œuvres et les objets, les services et les activités, les professionnels et les artistes...à une intervention, plus complexe, prenant aussi en compte les conditions de dialogue entre les acteurs. Cela ne sera possible qu'en s'adossant sur une approche à la fois sectorielle et transversale.

Cela suppose aussi d'être en capacité de construire des expérimentations, c'est-à-dire de disposer de protocoles clairs sur les résultats attendus et sur les méthodes qui seront déployées ; clairs dans leurs sous-entendus théoriques et idéologiques. Il serait dommage en effet d'en rester à de simples brainstormings collectifs sans problématisation ni mise en perspective, sans éléments d'une pensée politique opérationnelle en faveur des personnes/citoyens : de telles situations existent malheureusement – les uns et les autres avons pu en faire l'expérience

– où le collectif fusionnel prend le pas sur le commun, où la modalité technique d'échange prend le pas sur les contenus, où le *faire pour faire* prend le pas sur la pensée.

Il est assurément de notre responsabilité de revoir en permanence les références, nos références. Nous pourrions d'autant mieux le faire en nous appuyant sur une nouvelle praxéologie culturelle, c'est-à-dire en développant notre capacité à faire des allers-retours permanents entre des expériences concrètes et la production de nouvelles connaissances. Cela suppose de mettre à l'épreuve les différents discours sur des thématiques concrètes, des réalités concrètes, vécues et connues.

Axes de réflexion en partage

Nous devons collectivement être en mesure d'inventer une démocratie à la hauteur des enjeux sur la diversité et l'hétérogénéité dans laquelle nous vivons. La mise en avant systématique du principe d'égalité entre les individus gomme les dissensus, voire les conflits et les discriminations à l'œuvre aujourd'hui. Cela revient à réaffirmer continuellement les principes constitutionnels d'égalité et de droit de la personne au prix de la persistance d'importantes discriminations économiques, sociales et culturelles.

Un projet politique doit être en mesure de repérer les difficultés auxquelles il cherche à répondre. Par exemple, l'expression « développer l'éducation artistique » ne nous apprend rien sur la visée réelle d'émancipation personnelle et collective, ni sur les contenus et les difficultés auxquelles la puissance publique cherche à répondre. Pour approfondir cette réflexion nous pourrions retenir 8 propositions d'axes de réflexion dont la mise en débat faciliterait l'émergence de nouvelles pistes de développement et d'un repositionnement de l'action publique en faveur de la culture :

- Le premier axe porte sur la **notion de lieux culturels**, qui aujourd'hui est toujours la référence centrale. Il s'agit peut-être de passer d'une notion générique d'équipement à la notion de temps et d'espace de vie. Comment alors repositionner l'expérience sensible des citoyens dans des espaces et dans des temps



de vie ? Quel peut être alors le positionnement et la contribution des équipements culturels ? Intégrer l'expérience des temps de vie, c'est se poser la question de temps d'accueil dans les lieux, du temps des pratiques et de la réciprocité dans les échanges, de temps pour une délibération plus collective ;

- Le second axe porte sur **le territoire** : comment requalifier les lieux dans une mission propre aux territoires ? Peut-on envisager un corpus commun aux équipements et une spécialisation par équipement, tout en recherchant des logiques de complémentarité entre les structures sur l'ensemble du territoire d'une ville ? Implicitement, l'objectif est de faciliter les déplacements sur l'ensemble de la ville, en fonction des ressources spécialisées des territoires, et en recherchant une mixité sociale plus grande et de nouvelles dynamiques intergénérationnelles;
- Le troisième axe se propose de **réinscrire les grands équipements dans un cadre de responsabilités plus large en s'inspirant notamment de la Charte de missions de service public** pour le spectacle vivant de 1998. Cela suppose de regarder en quoi chaque équipement qu'il soit de proximité, de niveau interrégional ou européen (sans oublier les réseaux auxquels il appartient) apporte une contribution tant à la vie des territoires, qu'à la diversité des personnes qui les font vivre ? Cette approche plurielle doit déboucher sur une clarification des responsabilités des équipements au plan artistique et culturel, historique, économique, social, professionnel, environnemental. Concrètement, chaque équipement, quel que soit son domaine d'action, devrait être par exemple en mesure de porter une attention particulière aux initiatives portées par les acteurs de leur territoire d'implantation ;
- Le quatrième axe tourne autour de **la notion de projets artistiques et culturels situés**, c'est-à-dire inscrits à un endroit donné dans une époque donnée. L'histoire nous apprend que les grands courants artistiques sont aussi nés de cet ancrage dans leur époque. C'est la logique du double pilier en faveur de la

création : soutenir autant des créations en lien avec les territoires que des créations de pure recherche. Ce principe devrait encadrer les futures aides à la création ;

- Le cinquième axe que nous proposons concerne **l'éducation artistique et culturelle** qui est au cœur de l'actualité. Ce qui peut être intéressant ici est peut-être moins l'apprentissage disciplinaire que la construction de parcours d'identité culturelle des personnes, des enfants, des citoyens, étayer par les possibilités offertes d'expression artistique. Là aussi, avant de se poser la question de l'organisation, des compétences nécessaires pour encadrer ces moments d'éducation artistique, des plans de formation à mettre en œuvre pour les professionnels désireux d'encadrer ces ateliers, prenons le temps de définir les priorités publiques recherchées au travers de cette volonté de généralisation de l'éducation artistique et culturelle ;
- Le sixième axe propose de **requalifier les éléments du patrimoine matériel et immatériel** compte tenu des évolutions et des mutations de la Cité. Comment s'appuyer sur les valeurs du temps passé pour comprendre le présent dans une perspective de reconfiguration des identités ? Cela nous invite à une réflexion sur notre mémoire et notre histoire avec des questions concrètes comme par exemple ce que doit être un musée aujourd'hui ? Ce que doit être une médiathèque ou une bibliothèque, sur ce que nous devons faire des friches industrielles ? Cette réflexion est une condition essentielle d'appropriation du territoire sensible par les citoyens ;
- Le septième axe est de **mettre le numérique au service des projets**. Aujourd'hui le numérique est une donnée de base qui touche l'ensemble des domaines. Le développement autonome du numérique nous intéresse-t-il ? Ne doit-on pas plutôt réfléchir à la dimension numérique des lieux, des équipements et des projets, des pratiques et des usages ? Quelles sont les priorités de politiques publiques à cet égard ?
- Le dernier et huitième axe consiste à prendre définitivement au sérieux la nécessité **d'une**

reconfiguration des politiques culturelles publiques en termes de régulation sociale et économique des filières d'activité artistiques et culturelles, sans laquelle tous les discours humanistes sur les bienfaits de l'art et de la culture ne seront au mieux qu'une incantation sans effet face au renforcement prévisible des positions et hiérarchies acquises et d'une intégration de la dimension artistique et culturelle comme élément parmi d'autres

d'une économie à visée essentiellement financière et lucrative.

Territoires, pratiques, expériences sensibles, missions et interventions publiques, économie artistique et culturelle... sont autant de *maîtres mots* sur lesquels il nous faut investir pour retisser les liens entre la complexité des réalités (et ses difficultés), les éléments d'un référentiel politique opérationnel porté par le système d'acteurs et les aspirations à agir et à pratiquer des citoyens.

ENRICHIR NOS CADRES DE REFERENCE

Cette première exploration a été l'occasion de pointer l'important potentiel de changement qui existe aujourd'hui, notamment par les nombreuses initiatives portées sur les territoires. Encore faut-il pouvoir repérer et valoriser ses nouvelles initiatives. In fine, même si beaucoup de propositions pourraient être qualifiées d'utopiques, elles offrent la possibilité de faire des choix par rapport à un autre modèle.

La panne ?

Il faut poursuivre l'exploration de ce pivotement entre les politiques exclusivement sectorielles et quantitatives (nombre d'entrées, nombre de spectacles par exemple) avec une politique intégrant formellement de nouveaux processus de négociation et de décision. Cela suppose :

- de nous intéresser aux conditions à réunir pour rendre possible ce changement, pour garantir une qualité de dialogue reposant sur le respect des points de vue individuels, favorisant la délibération collective et reposant sur un principe de contribution ;
- D'encadrer démocratiquement, techniquement et financièrement les expérimentations nécessaires à la fabrication du commun. Au-delà des services et des activités, la puissance publique devrait être en mesure d'être garante des moyens et des méthodes mises en œuvre pour le décryptage et les traductions des expériences concrètes ;
- de réfléchir sur les logiques de socialisation des parcours personnels, professionnels ou politiques dans un contexte de plus en plus complexe, dissensuel et anxiogène. Cela suppose une prise en compte des souffrances existantes, en particulier autour de l'isolement et de la solitude.

Ce sentiment de panne du système sera conforté si on poursuit une gestion exclusivement rationnelle (et comptable) des situations. La situation est quelque peu paradoxale car au moment où il faudrait s'inscrire dans un système ouvert avec des horizons plus transversaux et européens/internationaux, on observe plutôt un enfermement sur soi, sur son métier, sur son mandat, sur son territoire. C'est faire *le pas de côté* nécessaire à l'élaboration de nouvelles réponses.

Valeurs, questions et processus

Il faut pouvoir proposer une reformulation : si nous prenons au sérieux la proposition d'une politique culturelle humaniste soutenue par la puissance publique, sur quels fondements pourrait-elle s'appuyer ? Nous en avons repéré trois :

L'émancipation : quelle signification en donner aujourd'hui ? Comment composer le singulier avec les emprunts faits à d'autres communautés ? De quelle manière le collectif peut-il être une source d'étayage de la singularité ? Comment faciliter l'appropriation des situations proposées ? La revendication d'une singularité est très forte aujourd'hui. La responsabilité de la puissance publique n'est-elle pas d'agir sur cette articulation



entre singularité et socialisation, avant que le marché ne s'en occupe exclusivement.

La solidarité : partons du principe d'interdépendance entre tous les individus. La puissance publique peut-elle proposer des principes d'organisation, de régulation des liens existants entre les individus et les collectifs, entre ceux possédant plus de moyens de ressources par rapport aux autres. Pourrait-on mieux agir sur le partage des risques et des incertitudes ? Solidarité et équité sont des valeurs sur lesquelles peuvent se construire de nouvelles réponses ;

La délibération : tous les acteurs ont à faire face à des situations d'arbitrages permanents. Cela provoque de très nombreuses incompréhensions et tensions. Il y a là un véritable défi d'aller vers une démocratie et une laïcité culturelles qui soit en mesure de tenir compte des complexités dans lesquelles nous vivons et d'être plus souple dans les solutions à construire. Cela demande de créer toutes les conditions d'une implication de l'ensemble des acteurs concernés, y compris les citoyens. Cela exige tout autant de dégager un accord de principe sur la façon de trancher entre options parfois d'autant plus non conciliables

quand il s'agit de questions artistiques ou culturelles qu'elles relèvent de choix subjectifs profondément intériorisés et profondément structurant pour la personne humaine ou ses communautés d'appartenance.

La mise en évidence de ces trois piliers doivent pouvoir faire écho à trois processus complémentaires : les processus de reconnaissance, les processus d'organisation ouverte en phase avec les réalités et enfin les processus de régulation et de redistribution capables de répondre aux difficultés actuelles.

Cela suppose de retrouver une capacité collective à produire de la signification. C'est tout l'enjeu des travaux de l'Institut de Coopération pour la Culture.

Mars 2013

L'Institut de Coopération pour la Culture

